

l'occasion de la rencontre toute récente entre le Premier ministre Mulroney et M. Peres, et sur le plan multilatéral, au Sommet de Tokyo et à l'OACI, par exemple. Le défi ici consiste à étendre le filet de l'action internationale efficace, ce qui entre souvent en conflit avec le sentiment de souveraineté nationale ou encore avec la détermination du pays à atteindre ses propres objectifs. Mais la détermination porte fruit et, cette année, à l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Canada a réussi à faire adopter une mesure qui donne aux aéroports le pouvoir d'arrêter et d'extrader des individus, alors que celui-ci ne pouvait être invoqué auparavant que dans le cas d'actes commis à bord d'aéronefs.

Le Canada a d'autre part condamné la participation de la Syrie à la tentative de destruction d'un avion des lignes El Al. Comme vous le savez, le Canada a été le premier pays à appuyer les mesures prises par la Grande-Bretagne à la conclusion de l'affaire Hindawi. Nous avons rappelé notre ambassadeur pour consultations, et il est toujours au Canada. Lorsqu'il retournera à Damas, il remettra aux autorités syriennes un message dans lequel le gouvernement indiquera en termes très clairs qu'il juge inacceptable qu'un pays appuie le terrorisme international ou y participe. La réaction du monde occidental au verdict prononcé contre Hindawi a piqué au vif les Syriens. Espérons que leurs actions futures refléteront un désir de jouer un rôle plus constructif dans la famille des nations.

Je voudrais maintenant dire quelques mots des droits de la personne, un secteur où la coordination avec Israël a particulièrement porté fruit. Le sort de la communauté juive soviétique n'est qu'un exemple parmi plusieurs. À maintes reprises, le Canada a prié instamment l'Union soviétique de respecter les libertés et droits fondamentaux de tous ses citoyens, y compris ceux de sa communauté juive. L'URSS a récemment libéré un certain nombre de dissidents de longue date et très en vue comme MM. Chtcharansky et Orlov. Le Canada a d'ailleurs fait au fil des ans maintes démarches en faveur de ces deux personnes. Mais la répression exercée sur les nombreux autres qui restent derrière s'est poursuivie et il se peut que le nombre de Juifs autorisés à émigrer atteigne un minimum record cette année. J'ai personnellement fait valoir aux dirigeants soviétiques, et tout récemment au ministre des Affaires étrangères M. Chevardnadze, que si l'Union soviétique n'améliore pas sa performance dans le domaine des droits de la personne, les relations canado-soviétiques en souffriront. M. Chevardnadze s'est engagé à examiner personnellement les dossiers de certains Juifs soviétiques dont la situation est particulièrement éprouvante.